**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

 **D’OCEAN WATERWAY CO-OP., INC.**

 Une réunion régulière de la corporation ci-haut mentionnée a eu lieu le 16 janvier 2019 au bureau principal de la corporation.

**ORDRE DU JOUR :**

 **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

 **2. APPEL DES PRESENCES**

 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2018**

 **4. CORRESPONDANCE**

 **5**. **RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS**

 **6. AFFAIRES COURANTES**

 1. Disposition de la maison **#**117

 2. Mise à jour du lot **#** 99

 **7. AFFAIRES NOUVELLES**

 1. Lois et règlements

**8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La réunion a été ouverte par Yves Loiselle, Président du Conseil d’administration à 9h31.

1. **APPEL DES PRÉSENCES**

**Un quorum a été déclaré en la présence des directeurs suivants :**

Yves Loiselle, Président

Jacques Letendre, Vice-président

Richard St-Onge, Trésorier

Johanne Côté, Secrétaire

Claude Dallaire, Assistant-Secrétaire

Micheline Peacock, Directrice

Henri Tourangeau, Directeur

1. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2018**

**Proposé par Claude Dallaire, secondé par Micheline Peacock que le procès-verbal du 12 décembre 2018 soit approuvé tel que présenté. Accepté à majorité, Yves Loiselle étant absent à l’assemblée du 12 décembre 2018.**

1. **CORRESPONDANCE**

- Lettre des propriétaires du lot #5 Highborne Lane a été reçue. Après la lecture de cette lettre concernant une plate-forme de ciment faite sans autorisation, une discussion s’en est suivie. Récapitulation de ce dossier a été faite par Jacques Letendre. Le Conseil remet ce dossier à la prochaine réunion afin de pouvoir se préparer pour une proposition qui pourra être adoptée par le conseil (Annexe A)

- Lettre du propriétaire du lot **#**121 concernant l’abattage d’un arbre sur son terrain, une discussion s’en est suivie (Annexe B)

**Il est proposé par Jacques Letendre, secondé par Micheline Peacock d’envoyer une lettre au propriétaire lui signifiant que le Conseil d’administration ne s’oppose pas à sa demande. Par contre, ce propriétaire devra obtenir un permis des autorités concernées avant de procéder à l’enlèvement de son arbre. Il devra également montrer au Conseil la preuve de ce permis. Accepté à l’unanimité.**

1. **RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS :**

- Richard St-Onge nous fait part du bilan financier à jour.

- Henri Tourangeau nous parle de la coupe des arbres qui a été effectué par un nouveau contracteur et ce sous sa supervision.

- Micheline Peacock nous informe qu’une réunion d’informations de « Airport Advisory Broward County » aura lieu ce soir 16 janvier à 18h00 au 6900 State road 84 à Davie. Tout le monde peut y assister.

- Claude Dallaire et Jacques Letendre font un suivi sur l’abri pour les terrains de pétanque. Mise a jour à la prochaine assemblée.

- Johanne Côté : rien de nouveau.

- Yves Loiselle : rien de nouveau.

**6. AFFAIRES COURANTES**

 6.1.Disposition de la maison **#**117

 M. François Plante et Mme Nathalie Tremblay s’étant désisté pour l’achat de la propriété #117, lettre datée du 1er janvier 2019 (Annexe C), un nouvel appel d’offres a été fait pour ce lot. Le Conseil d’administration ayant subi des pertes de revenus suite à ce désistement, il a été décidé ce qui suit :

**Proposé par Jacques Letendre, secondé par Micheline Peacock d’envoyer une lettre à Mme Tremblay et M. Plante afin de leur réclamer le montant dû de $1,000.00 pour compensation d’avoir résilier unilatéralement leur promesse d’achat acceptée par le Conseil lors de la réunion du 12 décembre 2018. Adopté à l’unanimité.**

 Deux (2) offres ont été reçues, une de M. René Lamarche et l’autre de M. Alain Lépine à laquelle plusieurs informations sont manquantes, il a donc été décidé de contacter ces personnes afin d’obtenir des renseignements supplémentaires et ainsi pouvoir prendre une décision à la prochaine réunion (Annexes D et E).

 M. Lamarche demande dans sa proposition de pouvoir accueillir trois personnes dans la maison dont une est aidante naturelle pour la tierce personne handicapée. Une décision sur ce point sera prise à la prochaine réunion.

 6.2. Mise à jour du lot #99. Rien de nouveau. 6.2 Mise à jour du lot # 99

 Rien de nouveau de ce côté

**7. AFFAIRES NOUVELLES**

 7.1. Lois et règlements. Il a été convenu de reparler de ce dossier dans une réunion ultérieure.

 **8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Proposé par Micheline Peacock, secondé par Henri Tourangeau que la réunion soit ajournée à 12h53. Accepté à l’unanimité.**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Johanne Côté, Secrétaire**